

SIELL
TARIFS REGIE EAU POTABLE 2022

1- Contrat ordinaire compteur diamètres DN15 et DN20	Montant €HT
Abonnement annuel	Voir grille selon communes
Le mètre cube(€HT/m3)	Voir grille selon communes

2- Contrats spécifiques	Montant €HT abonnement annuel
Abonnement annuel compteur fontaine publique pour les communes	1 €/an par fontaine
Abonnement annuel compteur DN 25	100
Abonnement annuel compteur DN 30	150
Abonnement annuel compteur DN 40	250
Abonnement annuel compteur supérieur à DN40	350

3- Majoration de la facturation	Pourcentage de majoration appliqué suite au non-paiement de la facture l'année n
Taux de majoration de la redevance appliquée à la date de réception de la facture sur la part abonnement et sur la consommation annuelle de facture non réglée après deux relances en recommandé avec AR auprès du titulaire du contrat de fourniture d'eau	Année civile n+1 : 15,27% Année civile n+2 : 21,26%

4-Tarifs des interventions	Montant €HT
Petits travaux ou dépose de compteur DN 15 et 20 sur tout le territoire dans la limite de 2h aller-retour.	53
Petits travaux ou dépose de compteur supérieur à 20 mm sur tout le territoire dans la limite de 2h aller-retour.	53 + coût de l'agent en fonction du temps réel
Pose de compteur DN 15 et 20 mm	80
Pose de compteur DN supérieur à 20 mm	Montant au réel
Coût horaire moyen d'un agent pour une intervention simple (hors déplacement)	19
Coût horaire moyen d'un agent pour une intervention spécialisée (hors déplacement)	33

Cout du déplacement pour l'ensemble du territoire	30
L'heure d'intervention d'un agent sur partie publique suite à négligence, maladresse ou malveillance de l'utilisateur ou de l'entreprise	50
Relève manuelle du compteur en cas de refus de télérelève	15
Ouverture de branchement hors premier branchement	30
Fermeture temporaire de branchement motivée pour raison de service.	150
Ré-ouverture de branchement suite à fermeture pour raison de service	150
Contrôle de conformité des ouvrages domestiques pour les forages utilisés en eau potable	120
Relève manuelle des compteurs de forages	15
Contrôle pour conformité des travaux si travaux de branchements externes à la régie	120
Visite de contrôle du compteur sur forage eau potable pour rejet eaux usées	15
Remplacement d'un compteur suite à négligence de l'abonné (intervention sur compteur ou mauvaise protection notamment contre le gel) en plus du coût du compteur	50
Jaugeage ou étalonnage d'un compteur à la demande de l'abonné	Coût réel par entreprise spécialisée

6- Travaux de réalisation de branchement d'eau potable	Montant €HT
Travaux : Sur devis par application des prix des marchés de travaux en cours	Montant au réel
Frais de gestion d'un devis par branchement : 15 % montant des travaux plafonnés à 250 €HT	Pourcentage du montant de facture
Prix d'un branchement réalisé dans le cadre d'un chantier global ou par anticipation (sous réserve de consentement préalable)	1500€

PENALITES APPLICABLES pour toute intervention non autorisée sur le territoire de la
Communauté de communes Lodévois et Larzac

Sanctions	Dans quel cas	Unité	Tarif HT	Procédure
Prélèvement sur poteau incendie sans autorisation	Piscine, découpe d'enrobés, besoin personnel, entreprise qui réalise des travaux,...	Par prélèvement	1000	Constat LR/AR Facturation des réparations Dépôt de plainte Pénalité doublée en cas de récidive
Raccordement ou prélèvement sans autorisation	Raccordement sans avis, branchement pirate, utilisation d'un bypass, absence de compteur, entreprise qui réalise des travaux...	Le raccordement	3000	Constat LR/AR Facturation des réparations Dépôt de plainte
Manœuvre du réseau sans autorisation		Par manœuvre	300	Constat LR/AR Facturation éventuelle des réparations
Compteur inversé		Forfait	2000	+ facturation de la consommation constatée
Compteur changé ou enlevé		Forfait	2000	+ forfait de remplacement du compteur

**EAU POTABLE
TARIFS AU M3 ET ABONNEMENTS ORDINAIRES PAR COMMUNE EN 2022**

Communes	Tarif abonnement eau € HT 2022	Tarif m3 € HT 2022 hors redevance
CELLES	61,30	1,310
FOZIERES	61,30	1,310
LA VACQUERIE	98,00	1,261
LAUROUX	55,00	0,930
LE BOSQ	61,30	1,310
LE CAYLAR	98,00	1,261
LE CROS	98,00	1,261
LE PUECH	61,30	1,310
LES PLANS	55,00	0,930
LES RIVES	98,00	1,261
LODEVE	61,30	1,310
OLMET ET VILLECUN	60,00	1,134
PEGAIROLLES	98,00	1,031
POUJOLS	98,00	1,310
ROQUEREDONDE	60,00	0,970
SAINT ETIENNE DE GOURGAS	75,00	0,930
SAINT FELIX DE L'HERAS	98,00	1,261
SAINT JEAN DE LA BLAQUIERE	55,00	0,930
SAINT MAURICE NAVACELLES (Madière)	98,00	1,261
SAINT MICHEL D'ALAJOU	98,00	1,261
SAINT PIERRE DE LA FAGE	98,00	1,261
SAINT PRIVAT	55,00	0,930
SORBS	98,00	1,261
SOUBES	85,00	1,091
SOUMONT	61,30	1,310
USCLAS	90,00	1,307